

PRODUCTION

Production Manager • Gestionnaire de la production
Kathryn A. Freamo

Production Assistants • Assistantes à la production
Nicole Barbeau, Lianne Johnsen, Carole Lalonde

ADVERTISING • PUBLICITÉ

Manager, Journal Advertising
Gestionnaire, Annonces publicitaires
Beverley Kirkpatrick

Coordinator, Display Advertising
Coordonnatrice de la publicité
Nancy Pope

Assistant Manager, Classified Advertising
Gestionnaire adjointe, annonces classées
Deborah Rodd

613 731-9331, fax 613 565-7488
advertising@cma.ca

For information on how to advertise
in any of the CMA journals
www.cma.ca

Pour savoir comment placer une annonce
dans les revues publiées par l'AMC
www.cma.ca

Marketing and Advertising Sales
Marketing et publicité
Keith Health Care Inc.

Toronto	Montréal
905 278-6700	514 624-6979
800 661-5004	877 761-0447
fax 905 278-4850	fax 514 624-6707

All prescription drug advertisements have been cleared by the Pharmaceutical Advertising Advisory Board.

Toutes les annonces de médicaments prescrits ont été approuvées par le Conseil consultatif de publicité pharmaceutique.

ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE  CANADIAN MEDICAL ASSOCIATION

President • Président
Hugh Scully

Secretary General • Secrétaire général
Peter W. Vaughan

Director, Publications
Directeur, Publications
R. Peter Milroy

Manager, Publishing Services
Gestionnaire, Services de publication
Jill Rafuse

Publications Committee • Comité des publications
Stuart M. MacLeod (Chairman • Président)

Henry Haddad
Philip F. Hall
Barbara P. Lent
D'Arcy Lawrence Little
Jonathan L. Meakins
Mark Roper
W. Grant Thompson

Permissions • Permissions
pubs@cma.ca

Thème central de la conférence Beijing +5

La plupart des lecteurs connaissent bien la tragédie de Gillian Hadley, mère âgée de 35 ans qui a été assassinée d'un coup de feu le 20 juin à Pickering (Ont.), par son mari dont elle était séparée, même si la Cour avait ordonné à celui-ci de ne pas approcher la victime¹. Au cours des derniers instants désespérés de sa vie, Gillian a réussi à fuir à l'extérieur de la maison et à confier son enfant de 11 mois à une voisine avant que son mari ne la ramène de force à la maison où il l'a assassinée et s'est ensuite suicidé.

Cet incident illustre un thème central qui émane de la 23^e session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, soit «Égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle». Appelée conférence Beijing +5, cette session a eu lieu du 5 au 9 juin à New York et a attiré des délégués et des militants de plus de 180 pays². L'égalité entre les sexes sera impossible tant que la violence faite aux femmes ne disparaîtra pas. Cette violence prend de nombreuses formes et varie des aspects étranges sur le plan culturel aux activités très connues : mutilation génitale en Somalie, assassinat pour l'honneur en Inde, flagellations publiques en Afghanistan, viol conjugal au Kosovo, relations sexuelles non protégées au Burundi et violence conjugale au Canada.

Un sondage réalisé en 1993 auprès de 12 300 femmes du Canada a révélé que 29 % des femmes mariées ou qui l'avaient déjà été ont été victimes d'au moins une agression sommaire par leur partenaire³. Cette proportion semble élevée, mais elle concorde remarquablement bien avec des estimations établies pour l'Australie (23 %), l'Angleterre et le Pays de Galles (23 %) et les États-Unis (25 %)⁴. La plupart de ces femmes ne signalent pas l'agression à la police ou ne demandent pas de soins médicaux. Seulement 6 % des femmes du Canada qui ont été victimes d'une agression ont signalé la première³. Selon les dossiers de 1997 de 179 corps policiers de 6 provinces, la plupart des agressions conjugales n'ont causé aucun traumatisme (26 %) ou ont causé des traumatismes mineurs (70 %) n'exigeant aucun traitement médical⁴. Cela signifie que les médecins qui s'en remettent

aux traumatismes physiques pour repérer les cas de violence conjugale ne voient que la pointe de l'iceberg.

Les profils démographiques peuvent être utiles. Les couples de 18 à 24 ans qui vivent en union de fait où le partenaire de sexe masculin est chômeur chronique présentent des taux de violence conjugale six fois plus élevés que la moyenne nationale³. Le prédicteur le plus puissant de la violence conjugale est une tendance à la violence psychologique chez le conjoint de sexe masculin : habituellement, il s'agit d'un homme qui veut toujours savoir où se trouve sa femme, l'humilie, la traite de toutes sortes de nom, limite ses contacts avec les membres de sa famille et d'autres hommes et l'empêche d'avoir accès au revenu familial³. De tels hommes ne révèlent pas souvent leur vraie nature dans un cabinet de médecin. Leur femme révèle toutefois la leur lorsqu'on leur pose les bonnes questions⁵.

Il ne suffit toutefois pas de détecter les cas. Cela n'a pas aidé Gillian Hadley. Comme le faisait remarquer Ngamau Munoko, déléguée à la conférence Beijing +5 pour les Îles Cook, la violence conjugale est un problème communautaire dont la solution passe par la collaboration entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les organismes judiciaires, les corps policiers, les agences des libérations conditionnelles et les professionnels de la santé. Le Canada doit intervenir à cet égard, car il est évident que les injonctions ne fonctionnent pas. Pierre Trudeau avait tort lorsqu'il affirmait catégoriquement que l'État n'a pas sa place dans les chambres à coucher de la nation. L'État y a sa place, lorsque l'autre solution, c'est le coroner. — JAMC

Références

- Gallam M, Brown D. Court order did not put end to beatings before murder. *National Post* [édition pour Toronto] 23 juin 2000;Sect A:18.
- www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing5/index.html
- La violence familiale au Canada : un profil statistique 1998*. Ottawa: Statistique Canada. N° 85-224-XIF au catalogue.
- La violence familiale au Canada : un profil statistique 1999*. Ottawa: Statistique Canada. N° 85-224-XIF au catalogue.
- Eisenstat SA, Bancroft L. Primary care: domestic violence. *N Engl J Med* 1999;341:886-92.